

Flash FFAM N° 88 – 30 décembre 2009

Secrétariat - Rouffiac, 48000 Saint-BAUZILE (Lozère)

☎ : 04 66 47 00 54 - ✉ : ffam@moulinsdefrance.org 🌐 : www.moulinsdefrance.org

Publication périodique de la FFAM destinée à l'information des responsables des associations adhérentes et aux membres de la Section des Membres Individuels.

Mentionnez sur tous vos documents y compris sur votre bulletin périodique votre affiliation à la FFAM, créez un lien vers le site de la FFAM moulinsdefrance.org sur le site de votre association!

Flashs précédents disponibles en ligne sur le site de la FFAM <moulinsdefrance.org> (bouton 4 de la page d'accueil Publications)

Edito

A tous les amis des moulins,

Au seuil de cette nouvelle année, je vous présente au nom de tous les membres du Conseil d'administration de la FFAM nos vœux les plus sincères, santé, joie, réussite, paix pour vous et ceux qui vous sont chers; nous vous souhaitons aussi la réalisation de vos projets, quels qu'ils soient, mais particulièrement tous ceux ayant pour objectif la sauvegarde et la défense des seuils de moulins à eau. Cette question devient très préoccupante dans le contexte actuel... Et les appels au secours nous arrivent des 4 coins de France.

Annie Bouchard

NOUVELLES de la FFAM

Le dernier CA a eu lieu le 5 décembre. Prochain bureau le 23 janvier, prochain CA le 13 mars.

Appel à candidatures Le renouvellement par moitié du CA aura lieu lors de l'AG 2010, soit 7 administrateurs sortants, A Bouchard, A Forsans, A Lacour, J-Cl Baron, H Taccoen, M Durand, B Dosière (devenu indisponible, la candidature sera présentée par Marcel Caron, président de l'ARAM Haute-Normandie).

Vous pouvez dès maintenant nous faire part de votre éventuelle candidature accompagnée d'une lettre de motivation si vous souhaitez apporter votre contribution au Conseil d'administration de la FFAM.

Le Congrès 2010 aura lieu les 30 avril, 1^{er} et 2 mai (prolongations lundi 3 mai) au moulin neuf, à Barbaste dans le Lot-et-Garonne. Le programme détaillé mis au point par nos amis du Lot-et-Garonne sera diffusé très prochainement, animations, conférences et 2 ateliers seront au programme. Le tarif pour l'inscription formule de base (du vendredi après-midi au dimanche après le repas de midi) sera de 245 € par personne.

Deux ateliers seront mis en place, dont un destiné aux présidents et responsables des associations. Il s'agira d'un moment important du congrès pour tous, avec échanges avec les dirigeants de la FFAM, et échanges entre les dirigeants des associations = mieux se connaître pour mieux travailler ensemble! Un autre atelier est prévu sur « Comment établir la carte grise de son moulin ». Réservez vos dates !

Dossier d'inscription bientôt disponibles sur www.moulinsdefrance.org/congres/congres.swf Contact Paul-André Marche congresffam@moulinsdefrance.org Tél 03 88 50 50 28 ou : 06 08 98 57 19.

La Journée des Moulins 2010 aura lieu les samedi 19 et dimanche 20 juin. Le thème de la Journée du Patrimoine de Pays est L'histoire et le patrimoine, « Dates et personnages ». Dossier d'inscription bientôt en ligne sur www.moulinsdefrance.org/jdm.swf. Dossiers d'inscription à faire transiter par votre association.

Concours « Nos Moulins ont de l'avenir » édition 2010, Vous pouvez concourir soit en catégorie '**Restauration**' exemplaire soit en catégorie '**Animation**' (un seul dossier par candidat). Dossiers en ligne sur www.moulinsdefrance.org/Encours/actu.swf Date limite de dépôt 1^{er} mai. Un prix de 5 000€ financé par la Fondation du Patrimoine est attribué dans chacune des catégories. Le jury se réunira le 10 mai, les remises de prix auront lieu courant septembre. N'hésitez pas à présenter un dossier... Tous les dossiers complets reçus dans les délais sont examinés. Faites circuler l'info sur vos bulletins, site, par courriel, lors de votre prochaine AG, etc.

L'ARAM Nord/Pas-de-Calais a envoyé son affiliation à la FFAM pour 2010. Nous lui souhaitons la bienvenue, ainsi qu'à son président Jean Bruggeman, Président d'honneur de la FFAM, qui nous a accueillis pour le congrès 2008.

Le moulin Gouré (Maine-et-Loire) en deuil, C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris le décès de Marie-Reine Baron qui nous a quittés jeudi 4 décembre, après des années de lutte contre une injuste maladie. Epouse de Jean-Claude Baron, président de l'association des moulins de l'Anjou, et administrateur de la FFAM, les membres du Conseil d'administration, tous les présidentes et présidents d'associations de moulins, et tous les amis des moulins s'associent à sa douleur et celle de leurs enfants, et leur présentent leurs plus sincères condoléances.

Les amis des moulins de Touraine en deuil, Yves Larnaudie, vice-président fondateur de l'association en 1989, membre du CA de la FFAM dans les années 1990, est décédé. Nous nous joignons à Gabriel Penet pour présenter nos sincères condoléances à son épouse Colette, ancienne bénévole de la FFAM et leurs enfants.

Juridique

Pétition contre l'effacement du seuil au moulin de Neylis = 1652 signatures, dont 747 sur Internet, ont été enregistrées et remises au Commissaire enquêteur le 9 décembre, liste des signataires sur www.petitionduweb.com/petition.php?signataire=voir&code=fbb0075b6c3394c4491cc34caad669af&id=5431&um=5c385e3f0123ae9c496904105da6261a

A propos des clapets installés par des syndicats, DDAF, DDE, etc... sur des seuils privés : ces clapets, financés sur fonds publics et fonctionnant parfois avec une installation électrique alimentée par le propriétaire du seuil, n'ont pour la plupart aucune existence légale et modifient le droit d'eau du moulin sur lequel ils sont implantés dans la mesure où le bénéficiaire du droit d'eau n'a plus la maîtrise de ce droit. L'article 552 du code civil (et suivants), donne la propriété de ces clapets au propriétaire foncier, propriété pouvant être renforcée par la prescription acquisitive (CC art. 2262). Il serait nécessaire que les propriétaires concernés en revendiquent la propriété dans ces temps où on entend parler en permanence d'abaissements des niveaux des cours d'eau.

ASSURANCE Protection juridique Pour l'avocat, demander aux particuliers de vérifier, dans leur contrat d'assurance habitation, s'ils bénéficient d'une extension juridique permettant de prendre en charge le coût d'une consultation juridique et/ou d'un recours est devenu une obligation professionnelle depuis l'entrée en vigueur de la loi n°2007-210 du 19 février 2007 réformant l'assurance de protection juridique (cf. art. L.127-1 et s. du Code des assurances). Lorsqu'une aide juridictionnelle est sollicitée, le demandeur devra informer le Bureau d'Aide Juridictionnelle s'il bénéficie d'une telle assurance de protection juridique (cf. décret n°2008-1324 du 15 décembre 2008 qui précise les conditions d'application de la loi citée plus haut). Attention, il existe un plafond de prise en charge des honoraires d'avocat. Vérifiez que votre contrat d'assurances inclut bien cette extension, indispensable en cas de litige, notamment de voisinage ou de recours contre un artisan, pour couvrir les frais d'une éventuelle action en justice. Faites passer le message à vos adhérents....

PARTENAIRES

Le CLIA (Comité de liaison des Intérêts aquatiques) va se réunir le 12 janvier à Paris, sur convocation de l'ARF. www.gouvernement.fr/gouvernement/un-plan-national-pour-restaurer-les-cours-d-eau-d-ici-a-2015 La seule manière de préserver nos ouvrages est d'être en conformité avec la réglementation de base... Avez-vous constitué votre carte grise ? n'attendez plus !

La FNASSEM (fédération nationale des associations de sauvegarde des sites et ensembles monumentaux), association reconnue d'utilité publique, **devient la Fédération Patrimoine-Environnement** à compter du 1^{er} janvier 2010. LA FFAM en la personne de sa présidente a été cooptée au Conseil d'administration.

La 16^e édition du **Salon International du Patrimoine Culturel** aura lieu du 4 au 7 novembre 2010 au Carrousel du Louvre sur le Thème Le patrimoine méditerranéen. La FFAM envisage de renouveler sa participation.

Campagne pour une **Année Européenne du Patrimoine Industriel et Technique** lancée par E-FAITH Fédération Européenne des Associations de Patrimoine Industriel et Technique www.e-faith.org/ Les associations souhaitant souscrire à ce mémorandum doivent recopier le texte sur du papier en-tête de l'association et le renvoyer daté et signé, après adoption. www.moulinsdefrance.org/doc/MEMORANDUM-FR.pdf

EDITIONS FFAM

Rappel: Les associations peuvent se procurer les ouvrages édités par la FFAM à un tarif rétrocession (minimum 5 exemplaires), liste et tarifs sur demande ffam@moulinsdefrance.org

Toutes les commandes sont à adresser, accompagnées du règlement, à Jacques Chavanon 10 rue de l'Echarpe 31000 TOULOUSE. Pour l'étranger nous consulter ffam@moulinsdefrance.org

Liste des ouvrages avec bref descriptif, et Bon de commande en ligne sur www.moulinsdefrance.org/ffam/boutique.swf

Médailles saint Winoc, pensez-y pour honorer une personne méritante de votre association lors de votre AG...

MANIFESTATIONS

Suite aux accords passés entre l'ONEMA et le Ministère de l'Ecologie : "effacement en France de 1 200 ouvrages d'ici fin 2012", il est nécessaire que nous mettions en place rapidement une stratégie et des actions de défense. Nous avons besoin d'union face à cette remise en cause très préoccupante des ouvrages. De plus en plus d'associations organisent des réunions régionales d'information. Ca bouge chez les défenseurs des moulins !

Le 20 janvier, à Mareil-en-Champagne (72) réunion « Maine » des associations de Sarthe et de Mayenne.

Le 29 janvier, l'ARAM Beauce organise une journée d'information pour les propriétaires de moulins à eau d'Eure-et-Loir sur la production d'électricité verte, et présentation de l'Aqualienne (la turbine écologique).

Le 30 janvier, les associations de l'Ain, du Jura, de l'Isère et de Saône-et-Loire se réuniront à Lescheroux dans l'Ain, en présence d'élus pour les sensibiliser à la nécessité de sauvegarder les seuils de nos moulins, Jean-Marie Pingault animera cette journée.

Le 14 janvier Organisée par l'Académie de Lascour (Société des Sciences, Arts et Lettres du Gard rhodanien) conférence de Paul Plantet, ancien ingénieur Supelec fervent défenseur de la micro-hydraulique, à Chusclan dans le Gard « Une microhydraulique écologique, ...une solution d'avenir qui mérite votre intérêt », avec la participation de Roland Durin, gérant de la société DRM (membre individuel FFAM).

Le Moulin à vent de Dosches (Aube) une nouvelle fois primé. Samedi 28 novembre avait lieu à Chalons-en-Champagne la remise des prix du Concours GAUBY-LAGAUCHE 2009 organisé par le Conseil Economique et Social Régional de Champagne-Ardenne et destiné à récompenser des acteurs régionaux. L'association LES MOULINS A VENT CHAMPENOIS, qui a mis en place un chantier d'insertion professionnelle de jeunes pour sauvegarder le patrimoine bâti par l'utilisation de matériaux écologiques, a reçu le 1er Prix Gauby-Lagauche (montant 10 000 €), le Prix Caisse des Dépôts et Consignations (5 000 €) et le Prix Ville de Reims (5 000 €), soit un total de 20 000 € qui sont les bienvenus pour l'association qui va pouvoir réaliser la bluterie du moulin à vent...

A venir (date NC)... Ne manquez pas prochainement l'émission sur FR3 Des Racines et des Ailes sur Erwin Schriever et le moulin de Dosches, le tournage s'achève par la remise du prix « Nos moulins ont de l'avenir »...

Patrimoine et architecture. Les moulins à eau du bassin genevois. « Genève à la force de l'eau », exposition présentée au musée d'histoire des sciences de Genève jusqu'au 12 avril 2010. Publication de l'Office du Patrimoine et des sites à l'occasion de l'exposition, cahier n° 17 mai 2009. Le moulin héritier d'une mémoire millénaire. Les moulins du bassin genevois, un réseau de deux cents établissements alimentés par 22 cours d'eau. Les moulins en Rhône-Alpes : état de l'inventaire. Actualités de la petite hydraulique. Le site hydraulique SIG de Vessy : une histoire entre nature et artifice. Les associations de sauvegarde des moulins.
www.geneve.ch/patrimoine

LECTURES...

Le Cahier n° 114 de Science & Vie de décembre 2009 thème « Les moulins » est chez votre libraire.

Les Moulins du Nord Cantal, Jean Tournebize et Michel Bhaud, Bulletin du Groupe de Recherche Historique et Archéologique de la Vallée de la Sumène (GRHAVS), Juin 2009, ISBN 978-2-917874-06-6. Etude des techniques, Inventaire historique, Moulins réhabilités.

I Mulini Idraulici ed il mondo rurale : il « Mulino di Mezzo » di S. Marco Argentano (Moulins de Calabre, Italie), Stanislao Veltri, Falco Editore 2009, 173 pages, ISBN 978-88-89848-86-9, 25 €.

Quand le vent faisait tourner les moulins, Éditions du Septentrion, 1300, avenue Maguire, Québec, (Québec) G1T 1Z3 Canada, Tél. 418-527-4978. Ecrit par Gilles Deschênes, historien, avec la collaboration de son frère Gérard-M. Deschênes, architecte, ce livre résulte de recherches menées pendant plusieurs années. Il demeure le seul ouvrage documenté traitant de l'ensemble des moulins à vent du Québec. Abondamment illustré, il retrace l'histoire de trois siècles de meunerie à vent banale et marchande dans cette partie du Canada.

L'association de recherches sur la région d'Ancenis (Arra) a sorti un dossier sur **les moulins du Pays d'Ancenis** (numéro 24 de sa revue - novembre). Prix 12 €. « Pourquoi les moulins ? Parce qu'on renoue en ce moment avec les vertus du vent. Les premières éoliennes dans notre secteur ont été installées à Pannecé en juin dernier. Et dans cette commune, la mairie a racheté un ancien moulin. Pour le faire tourner avec le vent et lui donner une vocation pédagogique », explique le président. Tous les moulins du Pays d'Ancenis ont été recensés. En 1850, on en dénombre 150. Il en reste plus d'une douzaine, transformés ou joints à des habitations. Deux seulement, sont encore en activité, à Teillé et à Vritz.

La Nouère, ses moulins et ses meuniers, Les moulins à vent autour de Rouillac (Charente), Michèle Aillot. Moulins à eau, moulins à vent, pour faire la farine ou l'huile de noix. Les moulins ne manquaient pas jadis à travers nos campagnes. Beaucoup ont disparu, tombés en désuétude, oubliés, démolis ou changés en résidences plus ou moins authentiques. Il demeure le souvenir, des noms de famille de meunier qui sonnent familièrement dans le paysage local et quelques spécimens du patrimoine ancien. Le sous-titre trompe un peu car les moulins à vent n'occupent qu'une partie du livre, surpassés en nombre (d'origine comme de vestiges conservés) par leur pendant aquatique. La vie des meuniers, les techniques de la meunerie ancienne, l'origine des pierres de meules, les conflits avec les irrigants qui ne datent pas d'aujourd'hui... De 1600 à 1900, l'histoire des moulins c'est quatre siècles de la vie des gens d'ici, des constructions souvent modestes mais à l'importance capitale en un temps où manquer de pain était le comble de la misère... A commander chez l'auteur, le Maine Michaud, 34, rue des Anciens-Moulins 16440 Roullet-Saint-Estèphe, au prix de 20 € (port gratuit).

Les moulins de Villeneuve d'Ascq, par Jean Bruggeman. Le 3e tome de la trilogie sur l'histoire des moulins de la manée de Lille est paru. 312 pages. 45 €. Port en sus. ARAM Nord/Pas-de-Calais, Musée des Moulins, rue Albert Samain 59650 Villeneuve d'Ascq. Tél 03 20 05 49 34 jeanbruggeman@nordnet.fr

BULLETINS DES ASSOCIATIONS¹ REÇUS PAR LA FFAM

C'est-à-dire! Le journal de l'ARAM de Basse-Normandie n° 37, décembre 2009 Edité par le président Serge Caprais. Les droits d'eau: un combat permanent. Agenda. Plan national pour la restauration des cours d'eau ! Au chevet de notre patrimoine. Journées du patrimoine à Villedieu-les-Poêles (50). Congrès FFAM 2010. Une maquette de fenderie à la Grosse Forge d'Aube (61). Sortie avec les Amis des moulins d'Ile-de-France. Salon du patrimoine culturel à Paris. Le Mont-Saint-Michel. Une belle restauration au moulin de Pleugère (61).

Au Fil de l'Eau, "l'Écho des Moulins" des Amis des moulins de l'Ain, n° 13, décembre 2009

Nouvelles brèves. AG de février 2009. Journée des Moulins du 14 juin 2009 (moulin Gaud et moulin Bruno à Jayat, moulin de Veyriat à Lescheroux). Journée du Patrimoine de pays, première ouverture du moulin de l'Albergement-de-Varey (démonstration de sciage de bois à la scie à ruban centenaire entraînée par la roue à augets de près de 6 m de diamètre reconstruite il y a 2 ans). Chantiers, moulin de Balmalon à Boyeux-Saint-Jérôme. Visites d'été dans le Puy-de-Dôme. Moulin de l'étang Morel à Saint-Trivier (suite). Contravention de 1866, suite. Lu pour vous, Les Moulins à eau du bassin genevois. Moulins de Biziat, quelques images. Recherche : les Archives départementales de l'Ain (fiche méthode).

Flash 91, Association de sauvegarde des moulins en Essonne, n° 2, décembre 2009

« La Juine et ses moulins, la rivière et l'Homme ». La FFAM, abonnements à Moulins de France. Activités du 2^e semestre 2009. Réunion du Conseil d'administration. Planning du 1^{er} semestre 2010.

Lettre d'information n° 21 ARAM Haute-Normandie, décembre 2009

Editorial du Président Marcel Caron. Vie de l'association. 1984-2009, 25 ans de l'ARAM. Nos ailes en croix, décès de Pierre Rousseau. Portes ouvertes au moulin de Trépied, Bernard Dosière. Cure de jouvence au moulin du Parc à Bosrobert, et mise en place des meules. Les Iris, par Sébastien Lechevallier ; Intérêt des iris d'eau pour réduire les turbulences dévastatrices de l'eau, par Francis Mascart. Trombinoscope du CA.

La lettre N° 16, Les Amis des moulins du Jura, décembre 2009

Les vœux de la présidente. AG du 10 octobre à Vaudrey. CR du CA du 26 novembre. Les sorties inventaire. Le poster Cuisance - Orain. Signaler son moulin par une pancarte (signalisation Girod).

Association des moulins de Touraine, défense et Sauvegarde, bulletin n° 53, décembre 2009

Editorial du président GH Penet. Activités 2010, Congrès FFAM en Lot-et-Garonne, Journée des moulins les 19 et 20 juin. Un moulin qui meurt, un moulin qui revit. Informations générales. Droit d'eau. Vallée de la Riasse, un meunier contre l'administration au XIXe siècle. Dépôt des bulletins aux Archives de la bibliothèque municipale de Tours. Nécrologie. Chez nos amis et voisins. Bibliothèque du meunier, nouvelles publications. Images de l'année. Hommage à Yves Larnaudie, membre fondateur de l'association en tant que vice-président, décédé en décembre.

Flash Lozère, bulletin de l'Association lozérienne des Amis des moulins, n°6, décembre 2009 Edité par le président André Garrigues. AG le 22 mai 2010. Menaces sur une centrale hydroélectrique sur le Tarn. Carte grise des moulins. Conférence du 14 janvier sur la micro-hydraulique dans le Gard. Journée des Moulins le 20 juin 2010. Concours Nos moulins ont de l'avenir. Bulletin d'adhésion. Assurance Protection juridique. Congrès FFAM.

International Molinology IM 79, journal de la TIMS en anglais, résumé en français www.timsmills.info/Journal/Journal.htm

ATTENTION : ADRESSE DE NOTRE SECRETARIAT

André Garrigues, Rouffiac, 48000 Saint-Bauzile

Tous les courriers contenant un règlement (cotisation, abonnements, commandes) doivent être envoyés au trésorier de la FFAM, Jacques Chavanon, 10 rue de l'Echarpe 31000 Toulouse.

La Carte de France des Moulins. Pour connaître les coordonnées des associations affiliées à la FFAM ou du correspondant FFAM cliquez sur www.moulinsdefrance.org/ffam/departements.swf

Vérifiez vos coordonnées

et pensez à nous signaler tout changement, oubli ou erreur éventuels, merci.

¹ Responsables d'associations, vous êtes non seulement autorisés à reproduire ces informations sur votre propre bulletin... vous y êtes même fortement encouragés ! Flash téléchargeable sur www.moulinsdefrance.org/flash.pdf . Echangez vos bulletins...

¹ Vous éditez un bulletin ? Vous aimeriez que l'on parle de vos moulins, de vos activités, de vos manifestations ? Pensez à nous envoyer deux exemplaires de votre bulletin ! Si vous l'avez en format pdf, et que vous acceptez qu'il soit mis en lien, envoyez-le aussi par mail.